

	<b>Compte-rendu de réunion</b>			Auteur : AD Version : 1 Page 1 / 4			
	<b>Conseil d'Administration</b> du 12/04/2024 à 14h en visioconférence						

Membre du CA	Présent	Excusé	Absent	Membre du CA	Présent	Excusé	Absent
Didier BOUET	X			Yves FRECENON	X		
Léo BOUET	X			Patrick JOUVE		X	
Julien CARRÉ	X			Frédérique LAGIER	X		
Didier CHAPTAL		X		Benoît CHAMIOT-CLERC	X		
Alexane DORLEAC	X			Bérandère RONZON		X	

Avant de démarrer l'ordre du jour, le bureau a validé:

- le CR du CA du 26/01/2024
- le CR du CA du 15/03/2024

## Ordre du Jour

- **Mail de Marie-Yanty**
- **Pépinière de bouc**
- **Petites Annonces**
- **Foire de St Front**
- **Printemps des Chèvres**
- **Divagri**
- **Inventaires**
- **Questions diverses**

### 1) Mail de Marie-Yanty

Marie-Yanty D., adhérente et possédant des MC a fait une demande par mail pour une éventuelle intervention de l'ARCMC, en tant qu'association reconnue, afin de l'aider face à une situation compliquée avec la Mairie de son village (Valgorge), qui lui demande de retirer ses animaux et leur cabane d'un terrain de 1600 m<sup>2</sup> que Mary a acheté (classé en partie agricole et en partie zone urbaine à moyenne densité). Ne connaissant pas plus de détails sur le contexte locale et le pourquoi du comment des motivations de la Mairie à lui faire une telle demande, nous décidons dans un premier temps de rappeler Mary pour lui proposer de réfléchir à être cotisant solidaire afin d'avoir un statut agricole et donc de n'être pas embêtée par la Mairie pour ses animaux. Cela lui ouvrirait aussi la possibilité ensuite d'être accompagnée par un syndicat agricole (type Confédération Paysanne par exemple), qui aurait d'avantage de poids et de leviers possibles (et un meilleur accompagnement juridique possible aussi). Nous pensons l'inviter également à recontacter le GDS pour voir avec eux ce qui peut coïncider et trouver des solutions, notamment sur la question qu'elle se posait pour faire réaliser des statuts sanitaires à ses animaux dans le but de rassurer un voisin agriculteur (est-ce bien nécessaire vu que ça ne prend pas en compte les maladies obligatoires et que ses animaux sont déjà en règle pour la brucellose? Frais et démarches supplémentaires qui peuvent être inutiles?

Julien s'occupe de l'appeler pour lui exposer nos échanges à propos de son problème et une réponse écrite de la part de l'association lui sera faite par la suite.

## 2) Pépinière bouc

Patrick nous fait un retour écrit sur le projet pépinière de bouc. Actuellement, il n'essuie que des refus de la part des différents lycée agricoles contactés pour accueillir le projet, sachant qu'il avait étendu ses prospections jusqu'à Aubenas et Valence.

Seul le lycée de Marmilhat (proche de l'aéroport de Clermont) a montré un intérêt mais très relatif. Il possède une parcelle en AB sur le site de l'aéroport. Le nouveau directeur trouve le projet intéressant et a demandé de lire notre cahier des charges. Patrick l'a relancé en fin de semaine dernière après l'envoi du doc et attend un retour de sa part.

La piste des lycées agricoles semblant compliquée, il va falloir se pencher sur l'éventualité de l'accueil du projet par un éleveur adhérent partant. L'idée serait de faire un 1er essai avec quelques boucs. Mais au préalable, il faut de budgétiser les besoins alimentaires et sanitaires pour 5 à 10 boucs (sélectionnés selon des lignées intéressantes). Cela permettra de chercher des financements (possible de présenter le projet à Divagri) en amont puis de trouver un éleveur/éleveuse intéressé(e) pour accueillir les animaux par la suite.

Julien se propose de regarder les lignées et de faire un point sur ce qu'elles apportent etc.

Léo veut bien aider Patrick à s'occuper de la partie budget prévisionnel pour 5 à 10 boucs: d'une part les coûts et d'autre part ce que cela rapporte (vente des boucs + apport génétique voir avec Julien). Benoît est également partant.

Frédérique veut bien s'occuper de rechercher ce qui pourra matcher avec les nouveaux cahiers des charges de demande de subvention auprès de Divagri (en équipe avec Benoît): justificatifs à fournir, éléments de montage du dossier et axe de présentation du projet pour qu'il soit reçu favorablement. A priori, le projet est typique de ce qui peut être financé par Divagri (aspect scientifique, projet de groupe qui touche tous les membres de l'association, aspect technique (renouvellement) et aspect économique).

## 3) PA

Dernières MAJ ok (voir avec Patrick desquelles il faisait allusion?)

Remarque concernant le traitement des PA: lorsqu'un adhérent envoie une demande de PA sur l'adresse mail de l'asso, s'il n'a pas utilisé le formulaire dédié, il serait mieux de le retoquer de suite et lui expliquer qu'il faut qu'il remplisse le formulaire dispo sur le site afin qu'on ait toutes les infos nécessaires tout de suite et que le traitement soit plus rapide pour la publication derrière.

A revoir avec Patrick: attention à la pièce jointe sur le site dans les PA: il faudrait rajouter une petite phrase du type "cliquer sur la pièce jointe pour plus d'infos ou pour consulter la fiche de l'animal en détails" car c'est peu visible et on risque de louper les infos du formulaire.

## 4) Foire St Front

Léo s'est chargé d'établir les 1ers contacts mail, notamment vers la DSPP pour signaler l'ensemble des espèces présentes à la Foire 2024.

Concernant l'affiche, on garde la même pour plusieurs campagnes et on ne modifie que les dates et infos qui varient.

Charles est OK pour être commentateur cette année encore.

Pour la buvette: l'AFPE ne veut plus le faire cette année. Voir si le club des jeunes de St Front serait OK pour tenir la buvette et commander des fûts de bière locale (Léo voit avec DC).

Cochons: voir avec Olivier C. si cette année on peut mettre les cochons en plus ou pas.

Pour l'animation musicale: le budget animation est d'environ 200-300 euros et l'asso prend en charge les repas du midi.

Une subvention de la mairie de St Front sera octroyée à l'ARCMC pour l'organisation de la fête.

A voir pour l'hébergement du samedi soir et si on refait une proposition de repas partagé/soirée éleveurs?

Léo voit avec le Centre d'Accueil et la ferme péda ce qui va changer aussi côté organisation pour anticiper s'il y a des gros changements ou du budget en plus à prévoir etc.

## 5) Printemps des Chèvres

Bérangère y va et fera un retour. Le CA trouve ça dommage qu'il n'y ait pas eu plus de communication avec elle en amont à ce sujet: quels boucs seront présents, retours sur des échanges qu'il y aurait eu (ou pas) concernant l'organisation sur place avec l'association des chèvres de Savoie? Ceci afin de mieux caler l'évènement et être bien sûr que l'association sera représentée ce WE là et refaire un point pour connaître dans quelles conditions etc.

Il serait bien d'en reparler lorsqu'elle fera son retour au prochain CA, surtout si dans le futur elle est amenée à participer à d'autres animations pour représenter l'association. C'est mieux de partager les infos d'organisation en amont avec l'équipe ou au moins un des Présidents pour caler au mieux l'évènement, que ce soit pour Bérangère qui participe, pour l'Organisme qui nous accueille et pour l'ARCMC.

## 6) Divagri

Pour le SIA, Divagri va plutôt rembourser l'association que les participants individuellement. C'est à reconfirmer via Benoît dans les prochains jours. L'asso a payé les frais de Laetitia pour le moment. Ceux de Bérangère restent en attente de la confirmation de Benoît.

Lors du CA de Divagri, Benoît a su qu'il y avait toujours des dettes de Divagri sur l'année 2019 (subventions non versées à l'ARCMC). Frédérique et DB cherchent s'il y a eu d'autres demandes de subventions envers Divagri en 2019 (autres que les frais de vétérinaire de Fabien). DB renvoie le scan de la facture des frais sanitaire de 2019 à Benoît. Ces frais ont dû être avancés par l'asso et n'ont jamais été remboursés.

Pour 2025, les dossiers de demande de subvention seront étudiés en septembre, donc à envoyer finalisés en août max.

L'Assemblée Générale de Divagri sera en mai. Benoît doit faire une présentation de l'association et des projets déjà réalisés (pour le mois de septembre).

## 6) Inventaires et attestations pour PRM

Julien transmet la compil des inventaires à DB pour qu'il puisse faire les attestations d'effectifs pour le PRM aux éleveurs qui la demandent.

Plusieurs relances de Louise de la part de Léo et Julien mais pas de réponses. Il faudra les MAJ pour fin avril maximum.

## 9) Question diverses

\*DB a vérifier le stock de flyers. Il faudra en recommander pour cet été ( environ 1000) pour un budget d'environ 200-300 euros. Voir juste avant s'il y a besoin de MAJ. DB nous l'envoie pour qu'on puisse le relire et voir si besoin de modifier.

On propose de modifier notamment l'adresse vers la Mairie de St Front. Léo va leur demander au préalable s'ils sont OK pour nous mettre une boîte à dispo pour notre courrier.

Il faudra modifier l'adresse de l'Asso sur le site et sur le bulletin d'adhésion si ça change.

Fin de réunion.

Les prochaines dates de réunion du Conseil d'Administration auront lieu le:

**Prochain CA le 17 mai 2024 à 14h, en visio**

Merci.